

Le groupe CANAL+ a conscience de sa responsabilité en tant que média, producteur, distributeur de contenus et souhaite à ce titre représenter la société dans toutes ses diversités et être promoteur de l'égalité.

C'est pourquoi, à l'occasion de notre collaboration, nous attirons votre attention sur quelques points sur lesquels il nous semble indispensable d'être aujourd'hui tous proactifs.

Nous vous demandons de veiller à constituer des équipes les plus paritaires possible en respectant une égalité de rémunération entre les hommes et les femmes, et en incluant des personnes issues des diversités. Et ce, également dans le recrutement des stagiaires et assistants, l'accès à la formation étant une clef fondamentale d'évolution.

Au-delà des recommandations émises par l'Autorité de Régulation Professionnelle de la Publicité (ARPP) qui doivent être respectées dans le cadre de la production de contenus publicitaires, et en particulier celle liée à l' « Image et au respect de la personne », nous vous demandons de :

- interroger les biais et automatismes d'écriture pour représenter une société plus inclusive et plus durable dans les publicités, en s'appuyant par exemple sur le [Guide de l'Écran d'Après](#).
- représenter les femmes et les diversités sans stéréotype, sans cliché, sans stigmatisation, afin d'être un vecteur aspirational.
- veiller à la sélection de personnages féminins pour incarner tous types de personnalités et d'activités, et à ne pas les cantonner à des rôles stéréotypés, en s'assurant notamment :
  - que les publicités n'associent pas systématiquement des catégories de produits à un univers exclusivement féminin ou exclusivement masculin.
  - que les femmes ne soient pas plus sexualisées et dénudées que les hommes ne le sont.
- vous assurer d'une représentation paritaire des experts et expertes.
- veiller à banaliser la diversité des origines, pour tous types de rôles y compris les rôles principaux.
- veiller à représenter la diversité des modèles : structures familiales, orientations sexuelles...
- veiller à banaliser la présence à l'écran du handicap.
- aborder toutes les scènes sensibles (nudité, représentation de personnes sexualisées) avec la plus grande vigilance, et traiter les acteurs et actrices dans la plus grande dignité.
- ne tolérer aucun comportement inapproprié dans le cadre de ces productions.